



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Service national d'Ingénierie aéroportuaire
« Construire ensemble, durablement »

LYON, le 15/01/2021

SNIA Centre et Est

DDT de la Marne
Autorisations et Fiscalité de l'Urbanisme
40 boulevard Anatole France
BP 60554
51022 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX

Nos réf. : AU 0128

Vos réf. : Courriel du 13 janvier 2021

Affaire suivie par : Laure MANGENOT
snia-urba-lyon-bf@aviation-civile.gouv.fr

Tél. : 04 26 72 65 65- **Fax** : 04 26 72 65 69

geraldine.canduzzi@marne.gouv.fr

Objet : PC 051 478 20 B0005
Commune : SAINT EULIEN
Pétitionnaire : URBA 228 (Mme ANDRIEU Stéphanie)

En réponse à votre lettre visée en référence, je vous informe que le projet, tel que présenté dans le dossier de permis de construire cité en objet n'impacte aucune servitude dépendant de l'aviation civile.

Le projet, étant situé à plus de 3km de tout aéroport, est conforme à la notice d'information technique de la DGAC sur les dispositions relatives aux projets d'installations de panneaux photovoltaïques à proximité des aéroports.

L'adjointe au chef du Pôle de Lyon
Anne SAULNIER